



## Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ANTC du 13.09.2025

Tous les adhérents étaient invité(e)s ce samedi 13 septembre à l'assemblée générale de l'Association Nouméenne de tir à la cible qui s'est tenu sur nos installations de Dumbéa.

Il a tout d'abord été procédé au renouvellement des licences ainsi qu'au décompte des procurations ce qui a permis de s'assurer que le quorum était atteint pour valider cette AG.

L'AG a été ouverte par le président en présence de tous les membre du bureau à l'exception de Pascal Robert.

Le bureau a souhaité commencer par honorer les adhérents disparus cette année. Une minute de silence a donc été demandé en hommage à Claude LIMOUSIN, Patrick FAYARD et Edouard BRAHIM.

Le président a entamé cette AG en faisant le bilan de la saison 2024-2025. Il a rappelé les difficultés rencontrées par notre sport en évoquant tout d'abord les émeutes de mai 2024, puis les restrictions sur le transport des armes et munitions et enfin les difficultés en matières de disponibilité tant des composants pour rechargement que des munitions elles-mêmes. Toutes les disciplines ont été touchées. Les difficultés d'acheminement et de transport ont fortement impacté cette disponibilité.

Malgré tout, le club a fait le maximum pour essayer de maintenir le calendrier sportif dans ces conditions difficiles.

Nous avons terminé la saison 2024-2025 avec près de 335 adhérents. Concernant le déménagement du club, ce dernier n'est plus d'actualité pour le moment compte-tenu des difficultés financières de la province, ce qui a été confirmé par Philippe BLAISE.

Le président a rappelé aux membres présents l'existence du site Internet (<https://antc.no-ip.org>) qui est maintenu régulièrement à jour avec toutes les actualités. Vous êtes donc invité à le consulter autant que possible afin de vous tenir au courant de la vie du club.

Le président a ensuite tenu à présenter les membres actuels du bureau compte tenu de la présence de nombreux nouveaux adhérents.

Pour les nouveaux adhérents qui souhaitent acquérir des armes de catégorie B, il a été annoncé que des formations à la sécurité et au maniement des armes vont être assurées prochainement et que la délivrance des avis préalables sera subordonnée à la participation à au moins une séance de formation durant les 6 derniers mois.

Concernant la propreté du stand, il est rappelé à tous que les poubelles métalliques ont été retirées. Vous êtes donc tous invités à repartir avec vos déchets (cibles, déchets alimentaires, etc.) et ceci d'autant plus que l'enlèvement des poubelles qui demeurent se fait désormais par l'intermédiaire d'un prestataire rémunéré. Des économies peuvent donc être réalisées si moins de déchets doivent être traités.

Un rappel sur le respect des horaires a également été fait et ce, afin de ne pas prêter le flanc aux récriminations du voisinage. Le président rappelle qu'il est régulièrement relancer par la police municipale qui est appelée pour des dépassements d'horaires.

Un cadenas à code va à terme, remplacer le cadenas à clé. Ce cadenas à code sera définitivement mis en service le 30 septembre prochain. D'ici là, les 2 cadenas seront utilisés conjointement. La code du cadenas sera changé tous les 3 mois et vous sera communiqué par messagerie. L'objectif est à la fois de mieux contrôler l'accès au stand en empêchant les personnes qui n'auraient pas

renouveler leur licence d'accéder aux installations, mais également de faire des économies substantielles.

Le président annonce également qu'il n'y aura plus ni ristourne, ni rabais pour les personnes qui renouvelleront leur licence après le 31 décembre. La côtisation sera donc de 18.000 XPF et aucun forfait « famille » ne sera plus accordé (sauf nouvelle adhésion évidemment).

Il est rappelé que l'ANTC a actuellement une convention annuelle avec le GIGN pour lui réserver l'accès au stand chaque lundi après-midi. La section formation de la gendarmerie a également récemment approché le club pour une convention de mise à disposition du stand 25m (armes de poing) chaque mardi matin. Cette mise à disposition se ferait moyennant une participation financière de 150 à 200.000 XPF/an. Le président souhaite avant de valider cette dernière, avoir l'accord de l'assemblée. Il demande donc un vote à main-levée pour ou contre la signature de cette nouvelle convention. La majorité des personnes présentes approuvent. Le président rappelle cependant qu'en dehors des périodes citées, les membres restent prioritaires. En cas de difficulté, chacun est invité à appeler directement le président.

Malgré le fait qu'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, le bureau doit cependant être renouvelé par tiers. Les membres du bureau sortants sont Christian LE PRADO, Pascal ROBERT et Robert GERVOLINO. Le président demande à l'assemblée de bien vouloir renouveler les membres sortants par un vote à main-levée. Les présents ont approuvé le renouvellement.

Le président rappelle que désormais les licences sont dématérialisées et doivent être téléchargées sur le smartphone de chacun. Cela permet à tous de pouvoir justifier son adhésion à tout moment et à toute réquisition.

Questions diverses :

Un participant souhaite savoir où en est le SIA et si ce dernier est opérationnel. Le président précise que pour le moment il est préférable de ne pas s'inscrire sur le SIA et ce, d'autant plus que les bureaux du haussariat ne sont pas encore prêts à son déploiement. Compte-tenu de la charge de travail des personnels du bureau des armes et munitions, vous êtes invités à bien vérifier la qualité du dossier qui sont déposés. Les dossiers incomplets sont pour la plupart mis en attente et ne sont pas traités rapidement. Il est donc important de se rapprocher du bureau d'accueil du haussariat afin de suivre vos dossiers.

Le président demande l'approbation à main-levée du bilan moral. Le bilan moral est approuvé.

Le président passe ensuite au bilan financier. Il rappelle le bilan comptable de l'année écoulée et tient à disposition de chacun pour consultation le détail de celui-ci qui est disponible sur site.

Pour information, il rappelle que du matériel ayant appartenu à Claude LIMOUSIN a été racheté à sa famille et notamment, un trépied équipé avec une longue-vue Athlon de très haute gamme ainsi que d'un chronographe Garmin Xero qui est désormais à disposition des membres du club. C'est Victor VAISSIERE qui est en charge de ce matériel. Merci de vous rapprocher de lui.

Des travaux de terrassement du stand TSV ont également été financés.

Le président demande l'approbation à main-levée du bilan financier. Celui-ci a été approuvé.

Le président remercie tous les présents et les invite à partager le verre de l'amitié après avoir levé la séance à 12h00.